



# Bulletin municipal

## **Le mot du Maire**

Bonjour à tous. Après un hiver et un printemps très compliqués, j'espère que la saison estivale va remettre un peu de baume au cœur à chacun. L'évolution du variant delta reste une inquiétude et j'espère que celui-ci n'aura pas d'incidence sur les différentes manifestations prévues cet été et automne.

Les projets de la commune devraient débuter fin août avec la rénovation du bâtiment de la mairie, la première phase du chemin piétonnier au départ de la route du rocher tourte et, je pense également débuter les travaux du réseau d'eau potable de la Vacheresse.

Je voudrais dire un grand merci à toute mon équipe qui s'est vraiment mobilisée pour l'ensemble de nos projets.

Malgré les contraintes sanitaires, je vous souhaite à tous un bel été.

**Philippe Brun**

## **Présentation du budget**

### **Budget 2020**

Vote du compte de gestion et du compte administratif

		EXERCICE 2020	RÉSULTATS EXERCICE 2020
FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	411 110,20	+ 196 740,84
	RECETTES	607 851,04	
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	306 210,63	- 4 698,16
	RECETTES	301 512,10	
			+ 192 042,68

En prenant en compte l'excédent des exercices précédents, le solde est de + 319 917 €.

Eau et assainissement

		EXERCICE 2020	RÉSULTATS EXERCICE 2020
FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	85 432,49	- 11 517,24
	RECETTES	73 915,25	
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	32 914,57	+ 107 758,01
	RECETTES	140 672,58	
			+ 96 240,77

Dans les recettes apparaissent pour 2020 les subventions versées au titre de l'année 2019 (42 000 €) et la récupération de TVA (52 701 €), correspondant aux travaux réalisés sur les réseaux d'eau en 2019. Ce qui explique l'excédent de 96 240,77 € de cet exercice. En prenant en compte l'excédent des exercices précédents, le solde est de + 86 615 €.

## Budget primitif 2021

### Section de fonctionnement

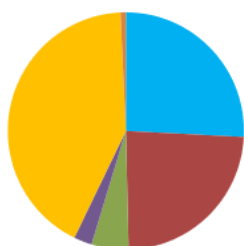
#### Recettes



■ produits des services	63 500 €
■ impôts et taxes	200 199 €
■ dotations et participations	229 054 €
■ autres produits de gestion courante (loyers ...)	54 900 €
■ produits exceptionnels	1 000 €

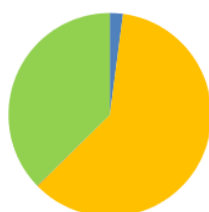
#### Dépenses

### Section d'investissement



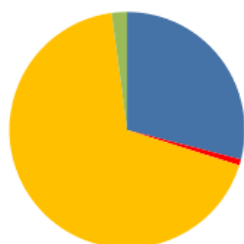
■ dépenses courantes (entretien des bâtiments communaux...)	208 800 €
■ dépenses de personnel	192 700 €
■ autres dépenses de gestion courante (achats de fournitures, subventions aux associations...)	41 000 €
■ intérêts des emprunts	20 200 €
■ virement section d'investissement	340 407 €
■ amortissements	5900 €

#### Recettes



■ FC TVA + tam	19 000 €
■ subventions	552 185 €
■ emprunt et caution	300 €
■ virement section fonctionnement	340 407 €

#### Dépenses



■ remboursement emprunts	69 600 €
■ subventions d'équipement versées	2 000 €
■ immobilisation corporelles	163 300 €
■ immobilisations en cours	1 579 100 €
■ dépenses imprévues	5 000 €

Les immobilisations en cours correspondent aux projets suivants : les travaux sur le bâtiment de la mairie, l'aménagement paysager route du Rocher Tourte et la réfection de la toiture de l'église.

## Tarifs de l'eau

Afin de pouvoir faire face aux frais d'entretien de la station d'épuration et des différents réseaux (eau potable, assainissement), nous avons été contraints d'appliquer des augmentations des tarifs de l'eau, qui étaient très faibles par rapport à la moyenne de la haute Loire. Grâce à cette augmentation, nous pourrions ainsi prétendre à des subventions et/ou aides de la part du Département et de l'Agence de l'Eau pour l'entretien et la réfection de nos réseaux.

Cela passe par une augmentation du tarif de l'eau potable et du tarif de l'assainissement. Il nous a paru judicieux et juste de faire apparaître trois tranches de volumes contre deux actuellement : de 0 à 100 m<sup>3</sup>, de 101 à 200 m<sup>3</sup> et enfin, au-delà de 201 m<sup>3</sup>. Concernant l'eau potable, le tarif est dégressif, quant à l'assainissement, il est progressif, car la station d'épuration est dimensionnée de façon à pouvoir gérer les eaux usées lorsque les structures d'accueil sont au maximum de remplissage, la population étant alors multipliée environ par 5.

Soit un tableau reprenant les tarifs de l'eau et de l'assainissement pratiqués depuis 2004

Année	Eau						Assainissement			
	Abonnement compteur petit – moyen - grand			0-100 m <sup>3</sup>	101-200 m <sup>3</sup>	201 m <sup>3</sup> et plus	Abonnement	0-100 m <sup>3</sup>	101-200 m <sup>3</sup>	201 m <sup>3</sup> et plus
2004	20 €			0,27 €	0,085 €	0,085 €	26,6 €	0,06 €		
Mise en fonctionnement de la nouvelle station d'épuration										
2008	25 €	40 €	95 €	0,34 €	0,17 €	0,17 €	40 €	0,62 €		
2014	25 €	40 €	95 €	0,34 €	0,17 €	0,17 €	42 €	0,65 €		
2018	30 €		100 €	0,36 €	0,18 €	0,18 €	42 €	0,65 €		
2022	40 €		150 €	0,50 €	0,25 €	0,21 €	52 €	0,79 €	0,80 €	1 €

Certes l'augmentation est conséquente, mais expliquée par la très faible augmentation depuis 2008, date de la mise en place de la nouvelle station d'épuration. Si l'on fait une simulation avec consommation de 120 m<sup>3</sup> d'eau, avec assainissement, sans prise en compte des différentes taxes, avec les tarifs de 2008, la facture s'élève à 176,80 € contre 242 € en 2022 avec les nouveaux tarifs, soit une augmentation importante qui correspond, ramenée sur 14 ans à 2,6 % par an, taux restant acceptable.

## Projets eau-assainissement la Vacheresse

Le projet d'assainissement du hameau de la Vacheresse avait déjà fait l'objet d'une étude il y a quelques années, par Julien MIGNE du bureau d'ingénierie AB2R. L'estimation approximative des travaux était de 167 000 € HT. Le conseil n'avait pas donné suite. Aujourd'hui, après réflexion, il nous semble intéressant de réaliser en parallèle la réfection du réseau d'alimentation en eau potable. Une nouvelle demande a été formulée auprès de Julien Migne du cabinet AB2R, dans ce sens.

Au niveau du réseau d'eau potable, il constate de nombreuses fuites, le captage et le réservoir restent à inspecter de plus près avant la finalisation du projet. La conduite entre le captage et le réservoir est à reprendre. Après le réservoir, des tuyaux de diamètre plus important seront à prévoir. Le tracé suivra le domaine public. Cela représente l'alimentation en eau de 33 maisons.

Concernant l'assainissement, Il s'agirait d'un assainissement collectif suite au diagnostic de 2019.

Une station d'épuration serait créée sous la forme d'un filtre planté de roseaux, prévue sur la partie basse du hameau, à définir. On compte 22 branchements sur ce réseau. Si nous réalisons les travaux, les habitants ont l'obligation de se raccorder au réseau dans les 8 ans.

L'aménagement prévoit la séparation des eaux pluviales et des eaux usées.

Le coût des travaux est évalué à 440 211,95 HT, hors aides. Les aides demandées seront : le Plan de Relance 11<sup>ème</sup> Programme de l'Agence de l'Eau LOIRE-BRETAGNE : une subvention de 40 % concernant l'eau potable nous a été accordée et une subvention de 50% concernant l'eau pluviale et les eaux usées est en cours. Nous solliciterons également les aides du syndicat des eaux et du Département.

Nous profiterons de ces travaux, par l'ouverture nécessaire de tranchées, pour enfouir les lignes électriques et télécom.

## Du côté du conseil municipal

### Marquage au sol

La matérialisation des emplacements de voitures sur le village semble vraiment améliorer le stationnement des véhicules.



### Voirie

Ce printemps, le chemin de la Buissonade (la Chaze) a été refait en grave par les employés communaux. L'entreprise Chambon est intervenue pour des petits travaux de voirie communale au village. Lorsqu'elle était sur place, des privés l'ont sollicitée et ont pris à leur charge les travaux, comme il se fait habituellement.

Les employés municipaux ont également sécurisé, à la Vacheresse, le pont sur la route du Mas.

### Canons à neige

Pour pallier le manque d'efficacité des anciennes perches à neige, de nouveaux canons à neige ont été installés et financés par la communauté de communes. Pour leur bon fonctionnement, une adduction d'eau a été nécessaire ; les travaux à hauteur de 3 800 € ont été financés conjointement, à part égale, par la commune et la SISE (Société d'Investissement pour le Ski aux Estables).

### Projet Barrières

Nous projetons la pose de barrières automatiques dans la zone « terrain de foot / bas de la station ». Cette zone est très fréquentée par les piétons aussi bien en période hivernale qu'estivale. La circulation et le stationnement de nombreuses voitures pose un problème de sécurité important. Nous avons, en concertation avec les riverains, décidé l'implantation de barrières automatiques avec badges. Nous disposons de trois devis d'achat et d'installation des barrières.

Une information et des échanges sont envisagés auprès des riverains et des habitants au courant de l'été.

### Désordres centre d'animation

Dans le dossier des désordres affectant la salle polyvalente, suite au jugement du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand notifié le 21 janvier 2021, le tribunal octroie à la commune une somme de 40 800 €. Actuellement, seulement 15 214 € vont nous être versés, l'avocat va relancer la demande pour la somme restante. Concernant les menuiseries, un recours est lancé auprès du tribunal judiciaire qui pourrait permettre de récupérer environ 40 000 €.

### PLUI

Une première maquette concernant le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été réalisée par le cabinet Campus et Césame mandaté par la communauté de communes. Le registre de concertation est à disposition, à la mairie, pour vos remarques.

Pour la commune en zone constructible il nous reste une superficie de 4,3 ha.

Dans les hameaux de moins de 10 habitations, il n'y aura plus de possibilités de construction. Lors d'une prochaine réunion la commune va proposer des modifications sur certaine zone du PLUI proposée.

### Achat tracteur

Suite à un appel d'offre, les Etablissement Maillet ont été retenus pour l'achat du nouveau tracteur communal. Son prix est de 90 000 € il s'agit d'un Class Arion 630, 6 cylindres, 165 CV. L'offre de reprise de l'ancien véhicule est de 20 000 €. Une subvention de 31500 € est attribuée par la communauté de commune. Le reste à charge est donc de 38 500 €.

## Terrasse « Auberge Les Calades »

Les gérants de l'auberge des Calades ont eu l'autorisation d'implanter une terrasse sur la partie arrière de la « Place St Jean-François Régis » en laissant le passage pour accéder à l'église.

## Colombarium

L'aménagement du colombarium par l'entreprise Condemine se fera en septembre.

Le conseil va réfléchir à la mise en place d'un règlement intérieur du cimetière et du colombarium, concernant notamment l'accession, la durée et le prix d'une concession.

## Radar pédagogique La Vacheresse

Pour limiter la vitesse dans la traversée du village de La Vacheresse, les employés communaux ont installé deux radars pédagogiques sur les deux entrées du village. C'est un système autonome en énergie monté sur pylônes fixes, un flash clignotant couplé au système prévient du danger. Un radar supplémentaire a également été acheté, il sera placé, dans un premier temps, près du



centre d'animation sur la route du Gerbier. Le coût est de 6 992 € HT financé par la dotation au titre des amendes de police via le Département.

## Ecole des Hautes Terres

Aurore Oliviera qui a pris ses fonctions d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles au retour des vacances d'hiver, donne entière satisfaction dans son travail. Son contrat prenant fin le 6 juillet, elle a accepté un nouveau contrat à durée indéterminée, sur le poste, à partir de la rentrée scolaire 2021-2022.

## Départ Delphine

Le contrat de Delphine Amira étant arrivé à son terme, elle n'a pas souhaité, pour des raisons personnelles, que celui-ci soit reconduit. C'est avec émotion que son départ a été fêté en présence du conseil municipal, du personnel communal, des enseignantes et de l'ATSEM de l'école. Nous souhaitons une belle continuation à Delphine, nous savons que ses compétences, son sourire et sa bonne humeur seront appréciés dans son futur emploi autant qu'ils l'ont été parmi nous. Nous accueillons Véronique Chanal qui occupe ce poste en binôme depuis quelques semaines, nous lui souhaitons de s'épanouir dans ce nouveau travail.



## Travaux bâtiment de la Mairie

Les travaux du bâtiment de la mairie vont débiter le 30 août. Le déménagement est prévu à partir du 23 août, 2 place de l'église. Ceci pour une durée d'un an, si tout se passe bien.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

Titre du lot	Entreprise
GROS OEUVRE	BERARD Roland
COUVERTURE LAUZE - ZINGUERIE -BARDAGE ZINC	VELAY COUVERTURE CHARPENTE
ETANCHEITE	EGGE
SERRURERIE	STBB
FACADE - ENDUIT A LA CHAUX	BF 43
MENUISERIES EXTERIEURES	CHAPUIS
MENUISERIE INTERIEURE	CHAPUIS
PLATRERIE-PEINTURE	BONNET MARCONNET
CARRELAGE-FAIENCE	FAVEYRIAL
SOLS SOUPLES	SOL ET PLUS
CHAUFFAGE GEOTHERMIE - VENTILATION	ENELEC
PLOMBERIE - SANITAIRE	DUPERRAY SARL
ELECTRICITE - COURANT FAIBLE	SABY ELECTRICITE GENERALE



## Rénovation Eglise

La rénovation de la couverture de l'église du village s'impose. Lors des fortes pluies, on constate une infiltration de l'eau de plus en plus important, notamment dans le clocher, On observe, à l'intérieur, surtout au niveau des voûtes, une fragilisation de la structure. Il nous paraît urgent de prévoir des travaux. Une première estimation du montant est de 250 000 €.

Nous cherchons à optimiser le financement.

Nous positionné sur ce projet la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, DETR 2021, aide de l'état attribuée par la préfecture, Le dossier a été accepté, le montant de l'aide est de 82 000 €.

Une aide du département au titre de la conservation du patrimoine culturel non protégé devrait également nous être octroyée.

La Fondation du Patrimoine nous propose son soutien pour lancer une souscription publique. Nous allons constituer un dossier, et après validation de son contenu, la Fondation pourrait abonder sur le total obtenu. Á ce titre, chacun pourra, s'il le souhaite, apporter une contribution financière à ce projet. Il se verra établir un reçu fiscal lui permettant de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu. Des dépliants sont en cours de réalisation.

## Aménagement paysager route du Rocher Tourte

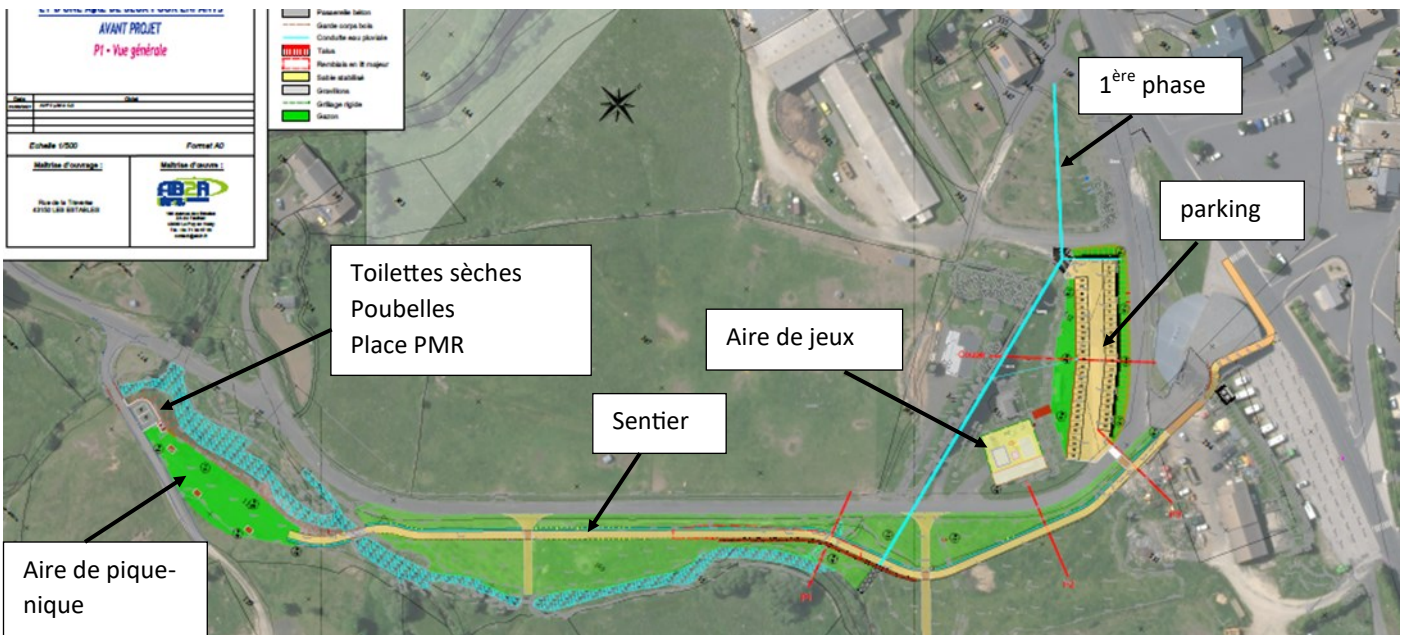
Les plans et planifications du projet sont les suivants :

- \* **La première phase** de travaux sera le remplacement de la canalisation d'eau pluviale au niveau du Pradel, par une conduite de buses béton de diamètre 800. Les appels d'offres ont été réalisés et retournés, ils sont en cours d'analyse. Cette phase devrait débuter à l'automne.
- \* La seconde phase se fera certainement au printemps.

**Le parking** sous la route du Gerbier, au-dessus de l'ancienne déchèterie présentera 54 places de voitures non matérialisées. Pour stabiliser le sol les pierres concassées seront utilisées, solution économique et solide. Le long du parking, côté Pradel quelques arbres seront plantés. Le soutien du talus côté ferme Bonnefoy et route, sur le pourtour du parking, se fera avec un enrochement d'orgues basaltiques.

**Le sentier découverte.** Il partira de la route du gerbier. À ce niveau, un passage pour piétons sera tracé entre le parking et le début du sentier. Il longera le centre d'animation pour suivre la pente remodelée menant vers les poubelles actuelles. **L'escalier** sera réhabilité et les poubelles seront cachées par des barrières de bois. Puis le sentier traversera en face du garage communal où le revêtement au sol sera refait, et le sentier matérialisé par un enduit à définir. La passerelle sur la Gazeille sera habillée en bois avec des garde-corps amovibles. **L'aire de pique-nique** présentera 3 tables avec arbres. **Des poubelles** prendront place à côté de 2 places de **parking PMR** et **des toilettes sèches**, aménagées à l'entrée du chemin de Revenet.

L'ancienne déchèterie sera réhabilitée en **aire de jeux**, un devis a été demandé à l'entreprise Rondino qui a réalisé les jeux de l'école.



Le coût total du projet, hors subventions, est estimé à 332 000 € HT.

Le plan montagne nous apporte une aide de 162 000 €, le fond 199 une aide 20 000 €.

## Ecole

Cette année, malgré le contexte sanitaire, des sorties sportives et scientifiques ont pu être organisées à l'école. Les élèves de CP à CM2 ont participé à 3 sorties de ski nordique en janvier-février et à 8 séances de natation en juin à la piscine du VVF. Tous les élèves de l'école ont visité l'école du Vent à St Clément le 7 juin. Les grands sont allés au planétarium et au centre culturel Explora à St Etienne le 29 juin. Le même jour, les plus petits sont partis en randonnée avec Grégory (GNR) au départ du col de Peccata.

Les enfants des deux classes ont aussi participé à un projet cinéma grâce à l'intervention bénévole de Frédérique et Olivier Hespel tout au long de l'année. Ils ont réalisé des courts métrages et un film d'animation qui ont été présentés le jeudi soir 1<sup>er</sup> juillet au centre d'animation. La projection a été suivie d'un repas organisé par l'association des parents d'élèves.

Merci à l'APE, à la mairie, au VVF et à toutes les personnes qui ont apporté leur aide.



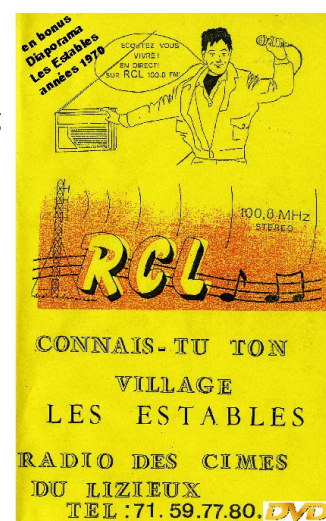
## DVD - Pour info

Nouveau DVD sur Les Estables

En 1987 la radio RCL (Radio des Cîmes du Lizieux) est venue enregistrer son émission "Connais-tu ton village ?" aux Estables. Charly Paya en avait obtenu une cassette vidéo qu'il avait confiée à Marc Chevallier afin qu'il la restaure et la mette sur DVD. Après un long travail c'est chose faite. Au cours de ces 3h30 vous pourrez revoir chanter Régis Chabanel, Pierre Chanéac, Alexandre Charre, Jean-Paul Bourre, Jean-Louis Granger et Philibert Sanial. Marcel Eyraud, Paul Michel, Charly Paya, Yvette Testud, Pierre Gimbert et des dentellières parlent de la vie du village et l'inégalable Antoine Roche raconte des histoires en patois.

Il y a aussi un bonus de 10 minutes de photos des années 1970 prises par le curé Dentresangle. En tout 3h40 de souvenirs émouvants. Prix : 15 €. Commandes à passer auprès de Marc Chevallier, soit au Chalet d'Ambre ou par téléphone ou SMS au 06 17 09 62 72.

À noter que les deux DVD précédents (films de Charly Paya et films d'Eric Paya) sont toujours disponibles au prix de 7 € chacun.





## Animations

- \* **Mardi 20 juillet**, Les Estables (centre d'animation)

11h30 : Parvis du centre d'animation - **Grande parade**

12h00 : **Vernissage** de la première station de l'exposition rétrospective « *Le patrimoine du massif dans tous ses états* » -

14h00 : **Ouverture de l'exposition** au public jusqu'au mardi 3 août

- \* **Jeudi 22 juillet** à 21 heures le Chalet d'Ambre vous propose un concert de jazz avec le RP Quartet qui viendra exprès de Paris. Composé de deux guitaristes, d'un violoniste et d'un contrebassiste ce groupe est un habitué des scènes parisiennes mais s'est aussi produit en Scandinavie et aux Etats-Unis. Inspiré des musiques de Django Reinhardt et Stéphane Grappelli ces quatre musiciens vont vous faire (re)découvrir un répertoire hors du commun. Ils ont déjà quatre albums à leur actif, tous encensés par les critiques de jazz.

L'entrée de ce concert sera libre, avec une participation au chapeau tout à fait libre elle aussi. Attention, le nombre de places est très limité (moins de 40). Il est donc indispensable de réserver auprès du Chalet d'Ambre pour éviter d'être déçu soit en personne, par téléphone au 04 71 08 33 52 ou par courriel : [le-chaletdambre@hotmail.fr](mailto:le-chaletdambre@hotmail.fr)



- \* **Vendredi 30 juillet**, Les Estables (centre d'animation) - 20h15 (durée : 1 h 30)

Conférence de Laurent Haond : « *Les traits originaux de l'architecture vernaculaire du massif Gerbier-Mézenc – Démarche comparée de préservation des savoir-faire avec la protection des chaumières couvertes de paille de roseaux dans une vallée des Alpes japonaises.* »

- \* **Mercredi 4 août** – Spectacle de marionnettes

- \* **Jeudi 5 août** - Concours des chevaux

- \* **Jeudi 5 août**, Les Estables, (centre d'animation) - 18h30 (durée : 1 h 30)

Conférence organisée par l'APPEM : « *Le paysage, l'homme et l'architecture en Mézenc* »

Intervenants : Robert Cortial, Jean Pestre et Robert Falarz.

- \* **Vendredi 6 août** - Cinéma

- \* **Vendredi 6 août**, Eglise des Estables – 18 h

Concert musique classique –David Plantier, violoniste talentueux, accompagné par “Les Plaisirs du Parnasse” vous emmènera pour un voyage musical à VERSAILLES, HAMBOURG, VENISE et PADOUE. Vous partirez à la découverte de quatre merveilleux compositeurs, dont les noms évoquent inévitablement ces quatre capitales artistiques de l'Europe du XVIIIème siècle: Lully et les fastes de Louis XIV à Versailles, Telemann à Hambourg, prospère et dynamique cité de l'Allemagne du Nord, Vivaldi à Venise, la Sérénissime, et Tartini à Padoue, la mystique cité de Saint Antoine. Dans la belle église des Estables, après une randonnée au grand air, vous écouterez des suites de danses et des concertos pour violon, de France d'Allemagne et d'Italie. Un magnifique programme en perspective.

Réservation au 06 07 64 68 97 – 15 € l'entrée – gratuit -12 ans.



- \* **Dimanche 8 août** – Soupe aux choux – Brocante – Organisées par les chasseurs

- \* **Jeudi 12 août**, parking de la Maison forestière, 9h00

Parcours initiatique 1 : « *Sur la trace des Hommes d'en Haut* » - Á la recherche de l'esprit des lieux, parcours initiatique jusqu'à la chartreuse de Bonnefoy.

- \* **Dimanche 15 août** – Trail du Mezenc
- \* **Mardi 17 août** - Cinéma
- \* **Dimanche 26 septembre** - Virades de l'espoir
- \* **Dimanche 10 octobre** - La Davalade
- \* **Les jeudis - Maison de la béate à la Vacheresse** - Des visites sont organisées en fin de journée par Dominique Eyraud. Se renseigner et s'inscrire auprès de l'Office du Tourisme des Estables.

## Programme du cinéma

*Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.*



<b>Dates</b>	<b>18h</b>	<b>20h45</b>
Vendredi 6 août	Les Croods2	Les 2 Alfred
Mardi 17 août	FRITZI	La fine fleur

**La billetterie est ouverte à partir de 17h45 et de 20h30**



***Bon été et bonne continuation***